



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 12, n°1 | Mai 2021

Collectifs agricoles

---

# Collectifs d'échanges de pratiques pour écologiser l'agriculture : éclairer les difficultés d'une approche volontaire

*Farmers' groups exchanging on practices, to green agriculture : shedding light on the difficulties of a voluntary approach*

Marie-Hélène Vergote et Corinne Tanguy

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/18861>

ISSN : 1772-9971

### Éditeur

Association DD&T

### Référence électronique

Marie-Hélène Vergote et Corinne Tanguy, « Collectifs d'échanges de pratiques pour écologiser l'agriculture : éclairer les difficultés d'une approche volontaire », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 12, n°1 | Mai 2021, mis en ligne le 26 mai 2021, consulté le 28 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/18861>

---

Ce document a été généré automatiquement le 28 mai 2021.



*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# Collectifs d'échanges de pratiques pour écologiser l'agriculture : éclairer les difficultés d'une approche volontaire

*Farmers' groups exchanging on practices, to green agriculture : shedding light on the difficulties of a voluntary approach*

**Marie-Hélène Vergote et Corinne Tanguy**

---

- 1 Les façons de se passer des intrants chimiques, si elles peuvent encore progresser, sont déjà connues dans le milieu professionnel agricole, et ne sont pourtant adoptées que par une minorité d'agriculteurs<sup>1</sup>. Comme Pluvinage (2013), nous pouvons, aujourd'hui encore, nous demander : « comment procéder pour passer d'une population de producteurs, estimée approximativement à moins de 10 % de l'ensemble des agriculteurs, qui ont bien compris l'intégration des enjeux écologiques dans la production, à une transformation de la manière de produire des 90 % restants ? ».
- 2 À la manière de Crozier (1979), on peut dire qu'on ne change pas l'agriculture par décret : face à l'injonction d'écologiser l'agriculture, le changement prend du temps, se heurtant à des rigidités de fonctionnement et à la complexité des relations et jeux de réseaux au sein desquels les individus expriment leur liberté par des choix. En agriculture, la complexité est présente, avec des agriculteurs chefs d'exploitation, décideurs, qui sont en même temps sous influence, de par leurs relations diverses avec des fournisseurs, acheteurs, pourvoyeurs de conseil, réseaux de soutien professionnel ou syndical. Dans ce complexe relationnel, le rôle des collectifs d'échanges techniques entre pairs dans la diffusion des savoirs est connu. À l'heure de la transition agroécologique, la dimension cognitive des collectifs prend de l'ampleur, car ceux-ci sont non seulement des espaces de diffusion de partage d'expériences, mais aussi des lieux où s'élaborent des savoirs nouveaux (Vergote *et al.*, 2019). Les collectifs sont mis en avant comme des instruments phares de l'écologisation des pratiques. En témoigne l'initiation, par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, des groupes Dephy,

puis « 30 000 »<sup>2</sup> ou encore la démarche de labellisation GIEE<sup>3</sup>. Si les offres de soutien à la constitution de collectifs ne manquent pas, le constat s'impose, en définitive, qu'une faible proportion d'agriculteurs s'implique dans des collectifs techniques de pairs, où se réfléchissent les pratiques de l'exploitation. Ruault (1996) a estimé qu'à la fin des années quatre-vingt un tiers des exploitants agricoles étaient rattachés à un groupe de pairs, mais cette proportion semble décroître. Les GIEE n'engagent que 2 % des chefs d'exploitation (GIEE, 2018) et en 2018 en Côte d'Or, selon la chambre d'agriculture, seulement 10 % des agriculteurs seraient membres d'un collectif technique institutionnellement reconnu<sup>4</sup>.

- 3 Le déphasage entre la production de savoirs agronomiques « écologisés » et leur mise en pratique relativement restreinte peut alors être éclairé, pour partie, par le faible niveau d'implication des agriculteurs dans des collectifs techniques. Certes, cet éclairage ne vise pas à rendre compte de la totalité des déterminants de l'écologisation des pratiques, car le contexte socio-économique et institutionnel est déterminant. Cependant, certains ont considéré que « *les groupes susceptibles de porter socialement le changement, au-delà de quelques réseaux socio-techniques immédiatement concernés, ne sont ni identifiés ni mobilisés* » (Pluvinage, 2013). Ainsi, en 2017, lorsqu'un institut technique forge le projet de constituer un collectif avec des agriculteurs pour élaborer avec eux des solutions à une crise agronomique, nous pouvons dire qu'un cap a été franchi, vers une mobilisation qui, selon Pluvinage, est nécessaire.
- 4 L'ambition de cet article est de restituer une expérience « d'échec » de constitution d'un collectif, au regard de celle d'agriculteurs engagés de longue date dans un collectif. Nous désirons ainsi contribuer à une meilleure compréhension de ce qui rassemble des agriculteurs avec l'objectif de (re)penser collectivement leurs systèmes. Nous cherchons à expliciter ce qui fait se réunir, puis « tenir » un collectif, pour qu'il s'inscrive dans un travail au long cours.
- 5 L'article s'appuie sur deux cas, chacun issu d'un projet de recherche territorialisé en Bourgogne-Franche-Comté : Prosys<sup>5</sup> et I-Site Agroécologie<sup>6</sup>. Notre contribution à ces projets concomitants a consisté à analyser les déterminants socioéconomiques de l'adoption de pratiques agroécologiques en grandes cultures, qui occupent actuellement 20 % de la SAU régionale (Agreste, 2018). Le premier cas, issu de Prosys, s'appuie sur les entretiens conduits en 2018, auprès d'agriculteurs cultivant des légumineuses, et membres de collectifs. Ce cas n° 1 permet de faire état des apports d'un collectif de pairs et est illustratif de ce que les politiques publiques actuelles cherchent à développer à travers diverses incitations. Le second cas, issu de I-site-Agroécologie, consiste en un retour d'expérience sur le projet de création d'un collectif local d'agriculteurs par un institut technique. Ce cas n° 2, étudié au moment où le projet est suspendu, éclaire les difficultés de mise en route d'un collectif. La confiance est désignée par les interviewés comme l'élément clé qui a fait défaut. Au-delà de ce constat, nous montrons que créer un collectif, pour un institut technique, est une innovation organisationnelle qui requiert des apprentissages et la prise en compte du poids de l'histoire.
- 6 Notre propos se structure en cinq étapes. Pour le contextualiser, nous revenons dans une première partie sur la notion d'écologisation de l'agriculture, sur le rôle qu'y jouent les collectifs d'agriculteurs et sur les modalités d'émergence et de fonctionnement des collectifs d'échanges. Nous présentons ensuite notre méthodologie d'analyse des deux cas présentés. La troisième partie est consacrée à la présentation

des motivations et obstacles à la constitution de collectifs. Enfin nous discutons nos résultats dans une quatrième partie avant de conclure.

## 1. Des collectifs pour écologiser l'agriculture : pourquoi ? comment ?

### 1.1. Du besoin de produire des savoirs nouveaux au besoin de collectifs

- 7 En France, l'injonction à l'écologisation de l'agriculture (Compagnone *et al.*, 2018) se matérialise par des évolutions réglementaires, telles que celles issues de la loi d'orientation agricole de 2012, avec des incitations émanant des pouvoirs publics (labellisation GIEE de projets collectifs d'agriculteurs), mais aussi à travers une multiplicité de discours sociaux dont certains, notamment dans les médias, fustigent l'agriculture productiviste et son recours massif aux intrants chimiques. Bien que ne figurant pas encore au dictionnaire, le néologisme *agribashing* témoigne de l'importance du phénomène.
- 8 L'injonction à l'écologisation résulte aussi de l'émergence de problèmes agronomiques : les rendements de certaines cultures (dont les céréales) ont cessé d'augmenter, voire diminuent, du fait d'aléas climatiques qui reviennent plus fréquemment depuis quelques années ; couplés à des cours mondiaux fluctuants, ils fragilisent la rentabilité des exploitations ; certains ravageurs sont devenus résistants aux traitements insecticides, ce qui conduit les agriculteurs à se détourner des cultures sensibles ou les oblige à rechercher activement des solutions alternatives. Dans ce contexte, le système d'appui technique, ancré depuis de nombreuses années dans un fonctionnement de prescription et de mise à disposition de solutions faisant appel à des intrants chimiques, est lui-même mis en difficulté (Labarthe, 2010).
- 9 L'écologisation, consiste à « déplacer le curseur<sup>7</sup> » du recours aux mécanismes biologiques, depuis un état minimal – le seul mécanisme biologique est la photosynthèse et les soins apportés aux cultures relèvent du recours à la chimie – vers un état où les mécanismes biologiques prennent le relais de la chimie. Dans une agriculture écologisée, on recherche les insectes *auxiliaires* en tant que pollinisateurs, ou prédateurs des ravageurs ; la succession et la diversification de cultures sont réfléchies en insérant des légumineuses pour fertiliser<sup>8</sup> et améliorer la gestion de l'enherbement ; le moment des semis, l'intensité du travail du sol, le développement de couverts végétaux, etc., sont intégrés à la stratégie de recherche de solutions agronomiques.
- 10 Si l'agriculture industrielle (Demeulenaere et Goulet, 2012) a construit, grâce à la mécanisation et aux intrants, des systèmes de production affranchis autant que possible des conditions naturelles locales, l'injonction à l'écologisation, par la réduction du recours aux intrants engage un mouvement inverse dans lequel les conditions locales deviennent les déterminants incontournables de la conduite des cultures. À la clé de l'écologisation de l'agriculture, il y a dès lors la construction de savoirs locaux intégrant les conditions pédoclimatiques, la flore, la faune ou d'autres spécificités locales reposant sur les savoirs disponibles (Meynard, 2017). Compagnone *et al.* (2018) ou Demeulenaere et Goulet (2012) ont souligné la spécificité des savoirs nécessaires, qui

restent à créer et évoquent aussi de nouveaux besoins dans la manière de les concevoir. Vient alors la question des conditions d'émergence et de construction de ces nouveaux savoirs.

- 11 Selon la théorie axiomatique de l'action collective (Hatchuel, 2008), qui énonce le principe fondamental d'inséparabilité des savoirs et des relations, nous envisageons la construction de nouveaux savoirs, comme inséparable du développement de relations entre ceux qui les élaborent. Le principe de l'inséparabilité entre savoirs et relations (S/R) induit qu'il n'y a pas de savoir absolu (indépendant des relations) ou de société absolue (indépendante des savoirs). L'écologisation de l'agriculture se situe dans le registre de l'action collective en termes de modification du monde que [les acteurs de l'agriculture et leurs partenaires] doivent concevoir (Hatchuel, 2008 : 30).
- 12 De ce fait, les collectifs, où se construisent des relations et s'échangent les connaissances et savoirs situés des agriculteurs, constituent un espace privilégié d'apprentissage, à la recherche d'une *autre modernité* (Deléage, 2012). Le regroupement des agriculteurs est d'ailleurs reconnu dans sa contribution à l'adoption de nouvelles pratiques en agriculture et a été mobilisé pour diffuser la modernisation agricole dès les années 1950 (Gerbaux et Muller, 1984).
- 13 Pour Rivaud et Mathé (2011), les collectifs formels ou informels permettent de produire des références techniques locales grâce au travail d'expérimentation en groupe, et de lever certains freins associés aux innovations environnementales tout en favorisant les processus d'apprentissage. Les collectifs, en favorisant la mise en commun, la reconnaissance réciproque de savoirs apportés par leurs membres, contribuent à l'évolution des pratiques par apprentissages réciproques.
- 14 Le défi de la « *fabrique* » de nouvelles agricultures passe ainsi par l'action collective, à travers la *coopération agricole de production*, qui permet d'inventer, de concevoir des pratiques et modes d'organisation tenant compte des contraintes locales. Cette coopération est facilitée par le dialogue entre pairs dont le regroupement favorise également le partenariat avec des acteurs externes (Lucas et Gasselin, 2018a).

## 1.2. Se constituer en collectif : de nécessaires apprentissages

- 15 Si nous portons maintenant notre attention à l'amont du travail collectif sur la constitution du groupe lui-même, la genèse des collectifs semble relever d'histoires particulières, rapportées à des itinéraires singuliers. L'initiative est souvent portée à l'origine par un petit groupe et se réfère à un projet précis. C'est ce que retracent par exemple Boutonnet *et al.* (2005) à propos du groupe initiateur de l'AOC Pélardon : « *Dans les années 1950-1960, une poignée de personnes portent en Cévennes le projet d'une coopérative laitière.* » Les travaux sur les Cuma<sup>9</sup> montrent la multi-complémentarité des coopérations nouées par les agriculteurs, qui peuvent appartenir, de ce fait, à plusieurs collectifs d'échange (Cuma et groupes de développement par exemple comme les CETA et GDA). Les dynamiques de groupes reconnus, tels que les GIEE, sont souvent le fruit d'expériences collectives préalables entre les agriculteurs concernés. Beaucoup de collectifs sont ainsi « hérités » et peuvent se renouveler dans leurs formes et leurs objets, sur la base de relations sociales fortes entre les acteurs. Dans ces « alliances de proximité » se joue la coconstruction de nouvelles connaissances entre agriculteurs qui se connaissent et se choisissent (Lucas *et al.*, 2018 ; Lucas et Gasselin, 2018a).

- 16 Par ailleurs, certains collectifs ont été « suscités » de l'extérieur. Ainsi, une minorité de GIEE se sont constitués sans collectif formel préexistant. C'est également le cas des 80 collectifs de pairs créés dans le Cantal à partir de 1984 dans le cadre du Germa<sup>10</sup> (Ruault, 1996), dans le but de « *redonner aux agriculteurs la maîtrise des actions de développement qui les concernent, en augmentant leur capacité à prendre des initiatives et à résoudre les problèmes qu'ils se posent* ». Ce sont les collectifs de résolution de problèmes évoqués par Boissier (2007) ou bien d'autres collectifs tels que les collectifs de victimes, dont Jouzel et Prete (2015) constatent qu'« *à un niveau collectif, l'agrégation de cas isolés de victimes en une cause collective pérenne nécessite la médiation d'acteurs associatifs, administratifs ou judiciaires* ». Étudiant le cas d'agriculteurs victimes des pesticides, ils pointent ainsi le rôle décisif joué par une petite constellation d'acteurs non agriculteurs, mobilisés sur la défense de cette cause.
- 17 Pour ces collectifs suscités, visant à faire travailler ensemble les agriculteurs à la résolution de leurs problèmes, Boissier (2007) pose de façon pragmatique comme première étape celle de les faire venir à des réunions de travail. Il interroge la composition du groupe (faut-il associer différentes tailles d'exploitations agricoles ?), l'échelle géographique de constitution du groupe (les groupes qui ont eu les meilleurs résultats étaient issus d'une à cinq communes au maximum) et la manière de les inviter (approche par courrier ou par téléphone ou de visu). Notons que la proximité géographique, si elle facilite les regroupements, ne les génère pas spontanément. Pour constituer un groupe local, Ruault (1996 : 34) évoque un seuil minimum de dynamique sociale en deçà duquel, il ne sera pas possible de constituer un collectif ; ainsi la désertification, l'effritement social, font obstacle à la constitution de collectifs.
- 18 Les groupes de pairs sont le plus souvent accompagnés. La posture d'animation est alors d'organiser les échanges plutôt que de donner un avis. Cette posture est d'autant plus difficile à tenir que les agriculteurs peuvent être en demande de solutions ou de conseils. Les propos d'un animateur résument cet enjeu : « *Quand les agriculteurs arrêtent de te dire "qu'est-ce que tu en penses ?" ou "que doit-on faire ?" et qu'ils te disent : "dis-nous ce qu'on est en train de dire", c'est qu'on a gagné, le travail devient alors vraiment efficace* » Boissier (2007).
- 19 Au-delà de rassembler les membres du collectif, construire le collectif consiste en un travail dans la durée, où le temps passé ne devrait pas être compté. En effet, pour résoudre les problèmes, il importe de « *séjourner dans la question, pour ne pas risquer d'aller trop vite vers une solution* ». (Boissier, 2007). Il est important de parvenir à une expression claire et personnalisée du problème traité, et qui ait permis au groupe de s'exprimer complètement. L'auteur évoque une situation où l'imposition de nouvelles pratiques était vécue comme une remise en cause de l'identité professionnelle. L'insistance de l'animateur à demander ce qui fait problème, et de quelle manière, a aidé à exprimer ces ressentiments qui empêchaient la recherche de solutions.
- 20 Le temps est celui des animateurs, mais aussi celui des agriculteurs. Dans un collectif, qu'il soit hérité ou suscité, le temps constitue un aspect critique. Dans le cadre des Cuma, les modalités de coopération engendrent des espaces d'expérimentation et d'innovation, exigeantes en termes de temps disponible, de compétences et capital social. Tous les agriculteurs ne disposent pas de façon identique de ces ressources. L'approfondissement de la coopération est rendu possible parce que « *certaines agriculteurs exercent le rôle de mobilisateur permettant l'émergence et l'organisation de nouvelles solutions collectives. Là aussi, le temps disponible, les compétences sociales appropriées*

*et le statut socio-symbolique sont des facteurs clés déterminant les opportunités d'émergence de tels acteurs » (Lucas et al., 2018).*

- 21 Qu'ils soient hérités ou qu'ils soient suscités, les collectifs, modalité phare de la construction de savoirs nouveaux en agriculture, apparaissent comme des processus relationnels en construction, comportant une part de fragilité.
- 22 La constitution de collectifs, qui permettent aux agriculteurs de réfléchir et progresser ensemble, ressort comme un enjeu majeur de la transition agroécologique. Notre contribution vise, dans un cas n° 1, à préciser les apports de collectifs pour des agriculteurs impliqués, en explicitant ce qui les a conduits à se regrouper et ce qui les fait participer de manière constructive et dans la durée à l'apprentissage collectif. Le cas n° 2 explicite ce qui a pu conduire à la suspension du projet de constitution d'un collectif d'agriculteurs, et ce, malgré l'existence d'un certain nombre de facteurs a priori favorables (soutien et animation de la part d'un institut technique, impasse agronomique sur la zone appelant à une résolution collective des problèmes). Ces analyses nous permettront de mettre en exergue les différents ingrédients et nécessaires apprentissages individuels et collectifs de l'ensemble des parties prenantes dans la mise en œuvre d'une coopération.

## 2. Méthodologie

- 23 Deux cas contrastés sont étudiés. Le cas n° 1 s'appuie sur la rencontre avec des agriculteurs membres de différents collectifs, qui ont l'habitude de fonctionner avec leur groupe depuis plusieurs années. Le cas n° 2 repose sur le récit, par les acteurs d'un institut technique, de l'initiation d'un collectif, avec des agriculteurs en impasse agronomique. Notre approche ne se veut pas comparative terme à terme. En réalité, le cas n° 1 établit une sorte de référence de ce qui peut être attendu d'un fonctionnement collectif. Il reflète les attendus des incitations publiques à créer des collectifs ; le cas n° 2 analyse le projet et les difficultés relatives, sur un collectif désiré. Nous considérons que le cas n° 1 permet de dépeindre le type de relations auxquelles aspiraient les acteurs de l'institut technique lorsqu'ils ont entrepris de constituer un collectif. Nous présentons ci-après ces deux cas et les modalités de leur analyse.

### 2.1. Cas n° 1 : des agriculteurs spontanément engagés dans un ou plusieurs collectifs

- 24 En 2018, 17 interviews ont été réalisés auprès d'agriculteurs ayant diversifié leur assolement et membres de collectifs. Nous analysons la manière dont ils rendent compte de ce que leur engagement dans un collectif apporte à leur démarche. Le collectif est ici un groupe professionnel local (Darré, 1994) en tant que lieu où les pratiques et questions techniques sont exposées, partagées et discutées. Les agriculteurs ont été identifiés selon leur appartenance (souvent une pluri-appartenance) à des collectifs d'échange sur les pratiques, promouvant de fait une agriculture que nous qualifierons d'agroécologique (Geda<sup>11</sup> notamment orienté sur l'agriculture de conservation, groupes Dephy, groupes 30 000<sup>12</sup>, GIEE<sup>13</sup>, GAB<sup>14</sup> ; cf. tableau 1). Au-delà de la proximité géographique entre les membres, le bon fonctionnement de ces groupes repose sur une proximité de vision sur les manières de faire évoluer leurs pratiques, que ce soit vers l'agriculture biologique, l'agriculture de

conservation, le développement de couverts végétaux, etc. Ces collectifs sont parfois accompagnés par un technicien ou un animateur. La population d'enquêtés a été déterminée selon la méthode de « boule de neige » en partant de personnes-ressources en chambre d'agriculture, en coopérative, à la Draaf<sup>15</sup>, puis en mobilisant de proche en proche le réseau des interviewés (Mitchell *et al.*, 1997).

Tableau 1. Caractéristiques des 17 agriculteurs enquêtés dans le cas n° 1

|   |   |    |
|---|---|----|
| Orientation technique des exploitations                           | Grandes cultures  | 5  |
|   | Polyculture-élevage<br><i>bovins viande (3) bovins lait (2)</i>   | 12 |
| Mode de production<br>Collectifs où s'impliquent les agriculteurs | Agriculture conventionnelle<br><i>9 collectifs : Coop (2) Giee (4) Cuma (2) Geda (1)</i>  | 5  |
|   | Agriculture biologique (dont 2 en conversion)<br><i>13 collectifs : COOP (3), GAB (4), DEPHY (2), GIEE (2), CUMA(1), CETA(1)</i>                      | 6  |
|   | Agriculture de conservation (dont 1 en conversion bio)<br><i>18 collectifs : Apad (5), Base (2), Dephy (2), Groupe 30 000 (1), Giee (3), Geda (5)</i> | 6  |

Source : d'après Garcia, 2018

- 25 Les thématiques abordées en entretien ont été les suivantes : leur vision de l'agroécologie, la place et l'intérêt des légumineuses dans l'assolement, les sources d'informations et relations avec les organismes de conseils, les déclencheurs de changement, le rôle et la place des collectifs dans l'évolution de leurs pratiques. Les entretiens ont été enregistrés, puis intégralement retranscrits. Après relecture des retranscriptions, et réécoute des enregistrements (procédé d'attention flottante pour appréhender le matériau dans son intégralité [Dumez, 2016 : 69-87]), nous avons identifié des éléments saillants en réponse à la question du rôle des collectifs. Une grille d'analyse a été construite en suivant la trame du guide d'entretien, puis systématiquement appliquée à l'ensemble des agriculteurs concernés. Un tableau Excel a été créé afin de synthétiser les informations apportées. L'étude de ce matériau a permis de faire ressortir la façon dont les collectifs constituent une aide, un soutien, et facilitent le développement de pratiques agroécologiques (Vergote *et al.*, 2019). Nous approfondissons ici ce qui incite à se regrouper, et ce qui ressort comme important dans le fonctionnement du groupe.

## 2.2. Cas n° 2 : un projet agricole innovant « scénarisé »

- 26 Le second cas s'appuie sur la rencontre des porteurs d'un projet de production de colza sans insecticide sur une zone d'un millier d'hectares d'un seul tenant. L'initiative, lancée par un institut technique, est localisée dans l'Yonne et réunit les parcelles de huit agriculteurs (puis sept) ayant accepté de s'engager dans le processus.
- 27 Nos échanges ont commencé un an après le démarrage du projet, par deux réunions en visioconférence avec le chef de projet. Dix-huit mois après le début du projet, nous avons réalisé des entretiens en face-à-face avec l'ingénieur développement venant en



appui aux agriculteurs sur le terrain, puis avec le chef de projet et une autre personne de l'équipe projet, spécialiste des ravageurs de cultures. C'était à un moment critique dans la mesure où la poursuite du projet avec le groupe d'agriculteurs était fortement questionnée en raison des difficultés éprouvées dans la relation avec ces derniers. Enfin un dernier entretien a eu lieu récemment avec le responsable de projet de l'institut technique, entretien au cours duquel il a livré son analyse de « ce qui n'avait pas fonctionné » et des apprentissages de l'institut en matière de constitution de collectif.

- 28 Tous les échanges ont fait l'objet de prises de notes et comptes rendus, les entretiens ont été enregistrés, retranscrits, pour identifier et analyser ce qui a conduit à la situation de blocage entre agriculteurs et membres de l'équipe projet de l'institut technique. Le retour que nous pouvons en faire est nécessairement partiel, car bien que des entretiens aient été initialement prévus avec les agriculteurs, nous n'avons pas pu rencontrer ceux-ci : l'institut technique nous a demandé d'attendre que les tensions s'estompent, ce qui n'a jamais été le cas avant la décision de mettre fin au projet avec le groupe d'agriculteurs en question. Nous avons néanmoins complété notre matériau avec des données secondaires (presse professionnelle, sites internet) et disposons de suffisamment d'éléments pour tirer de premiers enseignements de cette expérience.
- 29 Dans cette zone aux sols caillouteux et superficiels, le colza est une des rares cultures permettant de diversifier les monocultures céréalières. Il présente l'intérêt de contribuer à l'indépendance en protéines végétales de la France, grâce aux tourteaux issus de la trituration, valorisés en alimentation animale. Or, dans ces régions, qui ont fortement développé la culture de colza, les insectes ravageurs, tels que l'altise d'hiver ou le charançon du bourgeon terminal, sont devenus résistants aux insecticides et occasionnent dégâts et pertes de rendements importants, ainsi que des surcoûts, liés à la sur-application des traitements. L'Yonne, qui a longtemps été le premier département français producteur de colza, a perdu plus de 15 000 hectares de production entre 2000 et 2018 (sur près de 70 000 hectares cultivés au début des années 2000). Le projet a été localisé à proximité d'Auxerre, territoire particulièrement touché.
- 30 Dans ce contexte, le projet a été conçu pour faire émerger de nouveaux systèmes de culture intégrant des aménagements paysagers censés améliorer les processus de régulation naturelle (attirant les insectes auxiliaires) et la robustesse des cultures. Rétablir les régulations naturelles impose de supprimer les applications d'insecticides (même si cet objectif a été modulé en une réduction progressive) pour protéger les insectes auxiliaires, et pour pouvoir observer l'effet des différents leviers mis en œuvre sur cette faune : implantation de bandes fleuries, couverts inter-cultures nectarifères, sources de nectar et de pollen pour les insectes, zones sans travail du sol pour faciliter le cycle de développement des insectes auxiliaires faisant tout ou partie de leur cycle de développement dans le sol, diversification et allongement des rotations, décalage des dates de semis, association de différentes espèces et variétés.
- 31 Ce projet est innovant à bien des égards. D'une part il s'inscrit dans la durée (2018-2024), sur un grand territoire (1 000 hectares). Il constitue une nouvelle manière de travailler pour l'institut technique, en ne recourant pas à la location de parcelles expérimentales auprès d'agriculteurs, mais en sollicitant leur participation active, faisant des agriculteurs « des acteurs et gestionnaires de leur territoire » : organisation d'ateliers de coconception, rencontre avec d'autres agriculteurs, engagés dans des changements de systèmes de culture. L'un des objectifs de l'institut est de mobiliser des réseaux d'agriculteurs « historiques ». Une des initiatives, telle qu'elle nous a été

relatée par les responsables du projet, a donc été de faire rencontrer au groupe d'agriculteurs « *le fameux réseau dans le Berry* », en faisant l'hypothèse que cette rencontre susciterait, par l'exemple, un engagement et une motivation à coopérer. Il a également été prévu de mettre en place un système de garantie financière pour permettre aux agriculteurs de faire face aux pertes de rendements et de revenus éventuels, et pour impliquer et soutenir les opérateurs de collecte et de transformation afin qu'ils maintiennent des débouchés sécurisés aux agriculteurs.

- 32 L'opération a fait l'objet de différents articles de presse et d'une « scénographie » du champ d'innovation (Aggeri, 2011) : il s'agissait en effet de porter cette expérimentation collective sur la scène publique, de la mettre en valeur et de la légitimer en tant que processus participatif susceptible de se développer et d'essaimer dans d'autres contextes et territoires.

### 3. De la motivation à rejoindre un collectif au travail de constitution du collectif

- 33 Nous présentons, pour les deux cas, les différentes motivations à rejoindre un (des) collectif(s). Nous développons ensuite les éléments nécessaires au fonctionnement collectif qui émergent de ces cas.

#### 3.1. Pourquoi rejoindre un collectif ?

- 34 Dans le cas n° 1, le fait de rejoindre un collectif relève de motivations différentes, mais des invariants ont été retrouvés dans les énoncés des agriculteurs (Garcia, 2018) : 1) il s'agit de retrouver un sentiment d'autonomie décisionnelle dans la gestion et la conduite de l'exploitation : « *Le groupe, nous ce qui nous intéresse, c'est d'être indépendant vis-à-vis des Organismes stockeurs [...] d'avoir un conseil neutre* », 2) le collectif permet de travailler ensemble sur un projet, pour atteindre un but précis tel que la mise en place d'un GIEE (qui donnera accès à des subventions pour investir, ou financer la contribution d'un animateur) ; 3) le collectif est recherché en tant que processus d'apprentissage : « *Parce que j'aime bien ce format-là d'échange entre agriculteurs, je vous dis, moi, j'ai des choses encore à apprendre, des choses à partager, et puis je trouve ça hyper intéressant voilà, d'exposer ses pratiques et puis de voir ce qui pourrait être amélioré, oui c'est le seul but* » ; enfin, 4) le collectif est une instance de socialisation : « *... Ils font pas mal de réunions, ils vont faire des soirées, je sais qu'il y a pas mal de trucs comme ça qui se font, des fois pour changer un peu le moral aussi, parce que ça a... c'est quand même important.*»
- 35 Nous avons noté que le besoin premier de se regrouper avait été plus particulièrement exprimé relativement à des situations de changement telles que le passage à l'agriculture biologique ou à l'agriculture de conservation. C'est aussi le cas de situations d'évolution rendues nécessaires suite à un changement de configuration de l'exploitation (agrandissement, arrêt d'une activité, départ d'un associé), afin de réduire la charge de travail, ou suite à des problèmes liés aux insectes ravageurs. Ces situations nécessitent alors l'adoption de nouvelles pratiques. L'enjeu économique dans ces situations est présent et peut rendre pressante la recherche de solutions. Dès lors, rencontrer des collègues qui ont déjà adopté l'agriculture de conservation, par exemple, facilite l'acquisition des savoirs relatifs à cette nouvelle modalité. Le collectif investi sera choisi en lien avec la problématique du moment. Il y a ainsi des situations

qui ont déclenché chez les agriculteurs une recherche de regroupement. Si les agriculteurs du cas n° 1 font état de cette recherche de collectif d'échanges, cela ne signifie pas que tous les agriculteurs en difficulté aient le réflexe de se regrouper.

- 36 Dans le fonctionnement du groupe, une grande importance est accordée à l'échange direct : « *On fait des tours de plaines, on fait quatre cinq tours de plaines sur l'année chez les adhérents, et c'est là qu'on échange tout notre savoir-faire ou notre technique, nos sentiments, nos échecs, nos réussites et tout hein, on est souvent suivis aussi par des techniciens, par les animateurs, par tout ça, et puis après on a des journées de formation qui sont mises en place.* » Dans le cadre de cet échange direct, une émulation s'installe, stimulante (« *L'échange... l'émulation du groupe, l'échange des connaissances, le partage quoi* ») et peut ouvrir sur des explorations qui n'avaient pas été envisagées au départ : « *... Les colzas associés aux féveroles, voilà, sans le collectif, sans le groupe, je n'aurais pas fait ça.* »
- 37 Le groupe aide aussi à tenir une posture qui s'écarte du régime technique existant. « *Tout changement de pratique, il faut se former, se faire aider et se faire suivre, parce que sinon... Je penserais que ça ne marche pas.* » En se renforçant mutuellement dans le groupe, il devient possible de prendre de l'autonomie par rapport au conseil des coopératives ou des négoce.
- 38 Les personnes interviewées dans le cas n° 1 l'étaient en tant que membres de collectifs qu'elles avaient rejoints de leur propre initiative. C'est ce qui les distingue du cas n° 2 : la genèse de ce collectif est le fruit de l'initiative d'un institut technique. Voyant se renforcer le phénomène de résistance des insectes ravageurs du colza qu'ils étudient, et constatant l'effondrement des surfaces implantées en colza, les techniciens et responsables de l'institut ont conçu une démarche innovante pour surmonter ce qui devenait une impasse. Au sein de la zone la plus touchée par ces résistances, ils ont identifié un groupe d'agriculteurs dont les parcelles réunissent d'un seul tenant une surface suffisamment étendue pour qu'un changement de méthodes culturales rétablissant les régulations naturelles puisse conduire à des effets significatifs et notables. Le chef de projet explique que ce ne sont pas les agriculteurs qui se sont regroupés pour solliciter l'aide de l'institut technique : « *Ils n'étaient pas demandeurs, nous sommes allés les chercher.* » Mais la proposition qui leur a été faite a été acceptée du fait des difficultés auxquelles ils font face. Ce qui est commun aux agriculteurs des deux études de cas est donc la problématique de la rentabilité de l'exploitation, et le besoin d'explorer des pistes de solution.

### 3.2. Cheminement vers un travail collectif... motivations et obstacles

- 39 Au-delà de l'élan initial, un collectif se maintient du fait que ses membres y trouvent ce qu'ils y cherchent. Les enquêtes dans le cas n° 1 ont fait ressortir une forte contribution en termes d'apprentissages : des tours de plaines, des formations, des visites d'essais, des sorties terrains, des voyages d'études. Ce sont principalement ces expériences que recherchent les agriculteurs dans les collectifs. L'un d'entre eux nous dit : « *C'est un lieu de formation inégalable entre guillemets.* »
- 40 Ce qui ressort aussi de manière saillante des entretiens est l'importance des apports en termes de socialisation (Garcia, 2018). L'activité professionnelle qu'exercent les agriculteurs est relativement solitaire (Barbier *et al.*, 2015). Les agriculteurs disent apprécier le fait d'appartenir à un groupe pour rencontrer des confrères, et de se socialiser. En ce sens, faire partie d'un collectif peut aider à « *se dire qu'on n'est pas tout*

seuls. » et « sortir un peu la tête de la ferme », confie un agriculteur, et peut alléger les problèmes quotidiens liés à la gestion d'une exploitation agricole. « Et voilà prendre du bon temps et puis discuter, voir le positif quoi ». Précisons que les agriculteurs du cas n° 1 semblent disposer de temps, de compétences et de capital social, ressources indispensables pour s'impliquer dans un travail en collectif (Lucas *et al.*, 2018). L'investissement est choisi. Au cours d'un entretien, un agriculteur a évoqué son départ d'un collectif, qui ne lui correspondait plus, pour intégrer un autre collectif. Au-delà de ce cas, nous retenons surtout l'idée de continuité du travail, le collectif constituant une ressource à la fois sociale et cognitive, qui s'inscrit dans la durée.

- 41 L'apport du cas n° 2 à la question de l'investissement dans un collectif est une réponse en creux, car il s'agit du récit d'un groupe qui n'a pas réussi à fonctionner ni à s'installer dans la durée. Dans sa genèse tout d'abord, une épineuse question financière vient biaiser les relations entre les agriculteurs et l'institut technique. Lorsque le projet est présenté fin 2017 aux agriculteurs, ceux-ci sont en situation de difficulté sur la production de colza. Pour faciliter leur adhésion et lever les appréhensions vis-à-vis de ce qui peut être vécu comme une prise de risque, une indemnisation des pertes de rendement dues au changement de pratiques est évoquée. Plusieurs pistes sont successivement étudiées et abandonnées, l'une de celles-ci étant de créer un nouveau produit d'assurance couvrant le risque lié au changement climatique et à l'absence de traitement insecticide. Mais au bout de quelques mois, la perspective concrète d'une indemnisation s'estompant, les conditions du projet sont modifiées : courant 2018, la condition « arrêt total des insecticides » est officiellement abandonnée pour une approche pas à pas avec l'adoption progressive de pratiques culturales rétablissant des régulations naturelles (telles que la plantation de bandes fleuries pour attirer les insectes auxiliaires). Les agriculteurs pourront bénéficier d'un accompagnement privilégié des membres de l'équipe projet. Cependant, la promesse d'une indemnisation a généré une attente chez les agriculteurs ; sa non-concrétisation conduit progressivement à des interactions dégradées entre les agriculteurs et les membres de l'équipe projet du côté de l'institut technique, les premiers relançant la question de l'indemnisation à chaque rencontre, les seconds en venant à considérer que le financement est la seule contribution recherchée par les agriculteurs : « *Quand on a fait les ateliers de conception, j'aurais aimé qu'on aille jusqu'à l'économique, c'est la base. Au moins d'avoir les pratiques (parcelles, assolement...), mais beaucoup ont refusé. On n'a pas la [leur] confiance. Ils nous ont dit "Tout le monde a du pognon sauf nous".* »
- 42 Le retour d'expérience de nos interlocuteurs est dès lors le récit des nombreuses initiatives qui n'ont pas réussi à mobiliser les agriculteurs. L'ingénieur développement qui accompagne dans un autre territoire un groupe très accoutumé aux méthodes participatives décrit ainsi sa pratique des ateliers de coconception : « *Les agriculteurs conçoivent un nouveau système de culture. L'idée est de travailler sur une exploitation particulière éventuellement en sous-groupes pour construire un nouveau système de culture, car chaque agriculteur est différent. On peut donner un cadre (demander la robustesse et les régulations naturelles), mais il faut de la souplesse pour que les agriculteurs introduisent des éléments qui leur soient propres. Ils sont promoteurs de la nouveauté, nous, nous sommes là pour les accompagner. Il y a beaucoup plus d'impact lorsque ce sont les agriculteurs plutôt que nous qui leur disons : ils passent du temps pour leur exploitation donc cela les incite à changer des choses.* » Or les agriculteurs du cas n° 2 ne sont pas familiers de ce mode d'animation : « *Le problème avec eux c'est qu'ils ont une idée le lundi, puis une autre le mercredi... Ils repartent sans arrêt sur autre chose. Ils nous reprochent de ne pas prendre les devants, ils*

*pensaient, nous a dit un agriculteur, qu'en rentrant dans le projet on allait leur proposer 50 hectares de tournesol, de lentilles ou de pois, mais ce n'est pas notre rôle, on n'a pas les moyens de leur trouver les débouchés.» En filigrane ressort l'attente d'un accompagnement plus prescriptif, c'est-à-dire plus responsabilisant pour l'institut technique et plus sécurisant pour les agriculteurs, en situation de vulnérabilité économique. La vulnérabilité économique des exploitations exacerbe les rivalités et empêche de travailler ensemble : « Il faut un groupe bienveillant. Si les agriculteurs attendent juste que les autres se cassent la figure pour récupérer des hectares, impossible de travailler comme ça. »*

- 43 Au printemps 2019, au moment où nous avons rencontré l'ingénieur développement animateur du groupe, il envisageait de revenir à des méthodes d'animation plus traditionnelles (tours de plaine engageant une présence physique régulière sur le terrain) : « Je mise beaucoup sur le processus d'animation à venir pour rétablir la confiance. Je n'ai pas accès à leurs résultats économiques parce qu'ils n'ont pas confiance [...] L'idée c'est de recréer un collectif entre eux et avec nous car il y a un gros déficit de confiance avec nous. » Cependant, les membres de l'institut technique apparaissent très affectés après plusieurs mois de relations dégradées : « La campagne 2019-2020, l'enjeu c'est de retrouver un peu de confiance, qu'ils se disent qu'on est des partenaires. Faut bien qu'on essaie un truc nouveau. Il faut aussi que je retrouve, moi aussi, de la confiance. »
- 44 En juillet 2019, alors qu'un financement a été enfin débloqué suite à d'après négociations menées par le chef de projet, la nouvelle est annoncée sur le groupe Whatsapp, celui-ci ayant été créé au printemps, pour rapprocher les acteurs du projet en favorisant des interactions quotidiennes. Mais ce travail n'est pas reconnu par les agriculteurs, certains des agriculteurs utilisant Whatsapp pour critiquer l'institut et s'exprimer négativement. À ce moment-là, la poursuite du travail sur ce territoire est remise en question : « C'est la goutte d'eau. Pour le coup, le barrage a craqué à ce moment-là parce que si on avait réussi à créer une relation de confiance, si on avait de la participation aux réunions, si on avait un climat positif et pas un climat délétère, qui ne donne pas envie d'aller, et si on n'avait pas tous ces reproches qui reviennent sur la table, on n'aurait pas réagi comme ça. »
- 45 En termes de réalisations concrètes au bout de 18 mois de projet, les ateliers organisés pour initier le travail n'ont pas lancé la dynamique attendue. Les tentatives de diversification de cultures (lin, chanvre) n'ont pas été concluantes dans un contexte pédoclimatique peu favorable. D'autres cultures comme la lentille ont été envisagées, mais la lentille « reste une culture de niche » avec un débouché qui commence à s'amoinrir. De façon générale, les porteurs du projet estiment que les agriculteurs ont peine à être force de proposition, à chercher eux-mêmes des marchés de niche. Tout en étant prêts à les accompagner, les porteurs du projet ne peuvent s'engager à la place des agriculteurs. Au-delà des considérations sur l'assolement, ce sont les bandes fleuries qui ont suscité l'intérêt des agriculteurs. Une initiative de mise en œuvre du semis direct a été discrètement notée... « Ça a dû bouger un peu dans leur tête, mais j'aurais bien voulu les amener sur Mars » conclut un membre de l'équipe projet.
- 46 Œuvrer pour faire avancer le projet en l'absence d'indemnisation s'est avéré très difficile. Nos interlocuteurs ont perçu une attente de certains agriculteurs en termes de soutien et d'écoute, mais l'organisation matérielle du projet ne leur permettait pas de prendre tout le temps nécessaire. En outre, ils ne se reconnaissaient pas dans un rôle qui relève du « soutien psychologique ». Nos interlocuteurs ont exprimé leur déception et un sentiment d'échec. Ils ont unanimement mis en avant l'absence de confiance

(voire la défiance) de la part des agriculteurs, pour qualifier la situation et expliquer que le travail n'a pas pu avancer. Cependant, «...on a eu, on a régulièrement [au téléphone] un agriculteur qui nous fait confiance aussi et qui nous appelle [...] C'est le seul qui a tout compris et qui est moteur. Lui il a tout compris. [...] On en aurait eu trois comme ça, c'était gagné. » Aujourd'hui, nous savons que le groupe ainsi composé a été suspendu à l'été 2019.

## 4. Discussion

- 47 Cette étude fait ressortir le cas n° 2 comme un échec dans la construction de coopérations, telles que celles relatées dans le cas n° 1. Mais un échec source d'apprentissages. Avec ce nouveau schéma opératoire impliquant fortement les agriculteurs dans l'élaboration des savoirs techniques, une attention particulière est requise dans la constitution des collectifs. Apprendre de cette expérience a permis à l'institut de relancer ce projet en 2020, avec un groupe d'agriculteurs, issus d'un collectif déjà constitué sur un territoire voisin.
- 48 Au-delà d'une première approche, qui s'arrêterait à la promesse de dédommagement non tenue, l'analyse de cette expérience montre que la coopération entre pairs, loin d'être spontanée, nécessite des conditions favorables, et que proposer un cadre de résolution de problème à des agriculteurs en situation de vulnérabilité ne garantit pas que ceux-ci soient disposés à s'en saisir. Ce second constat a plus particulièrement laissé nos interlocuteurs de l'institut dans l'incompréhension. Ils ont essuyé des fins de non-recevoir, voire des refus à leurs propositions, alors qu'ils mobilisaient, à destination des agriculteurs, leurs expertises et temps de travail. Avec le recul, ce qui explique les difficultés rencontrées est en définitive une inadéquation de ce projet, du point de vue de différentes perspectives. Nous précisons ces inadéquations avant de revenir sur la question du manque de confiance tant déploré par les porteurs du projet.

### 4.1. L'adéquation entre le groupe, l'objet de son travail et la démarche suivie

- 49 Plusieurs facteurs interviennent pour expliquer les difficultés de la démarche suivie avec le groupe d'agriculteurs du cas n° 2.
- 50 Tout d'abord, du point de vue de la motivation à se regrouper, la constitution du groupe relève ici d'une logique expérimentale : les agriculteurs ont été regroupés parce que leurs parcelles couvrent 1 000 hectares d'un seul tenant et qu'ils partagent la difficulté à produire du colza. Ils se connaissent en voisins, certains peuvent travailler ensemble à deux ou trois, ils peuvent fournir le même organisme stockeur, mais ils ne s'étaient jusqu'alors pas constitués en collectif et n'étaient pas membres d'autres collectifs. Le projet portait donc sur la constitution d'un collectif, *ex nihilo*, un défi en soi. Les acteurs de l'institut y croyaient, car le moment était opportun pour susciter le regroupement de ces agriculteurs confrontés au même problème de perte de rentabilité sur le colza et l'accompagnement qui s'offrait venait à propos. En effet dans le cas n° 1, les agriculteurs ont rejoint un collectif parce qu'ils se trouvaient confrontés à des difficultés. Le collectif leur a permis de trouver une ressource pour résoudre leurs problèmes et innover collectivement. Cependant, dans le cas n° 1, l'engagement dans plusieurs collectifs traduit une sociabilité importante des agriculteurs, convaincus de

l'intérêt qu'il y a à échanger entre pairs sur les pratiques. Cette sociabilité exprime une disposition personnelle renforcée par des expériences successives. Coopérer avec ses pairs exige comme le notent Lucas et Gassel (2018a) des compétences dialogiques et stratégiques pour exprimer ses doutes et questions, faire valoir ses besoins et ses expériences, échanger sur les complémentarités. Les agriculteurs du cas n° 2, non recrutés sur ce critère n'avaient pas les mêmes dispositions.

- 51 En second lieu, sur la conduite du travail, les agriculteurs du cas n° 2 ont répondu à l'appel de l'institut technique, mais ils n'étaient pas habitués à travailler en collectif. Le lieu choisi pour les réunions, la mairie, l'a été de manière à être le plus « neutre » possible. Mais cette neutralité a été moins impliquante que si les réunions s'étaient tenues à tour de rôle chez chaque agriculteur. Par ailleurs, la mise en perspective avec la littérature suggère que le travail en atelier de coconception a abordé la recherche de solutions, sans avoir pris le temps de « séjourner dans le problème » ni celui d'exprimer pleinement « ce qui fait problème » (Boissier, 2007). En effet le moment où le projet est lancé, en 2017, a été perçu comme une réponse tardive de la part de l'institut, alors que les problèmes rencontrés sur le colza étaient signalés depuis plusieurs années. Une part du ressentiment exprimé n'est pas adressée aux porteurs du projet eux-mêmes, mais, comme le souligne un de nos interlocuteurs, à l'institut : « Ils ont très peu confiance en nous, en fait en [l'institut]. » Il fallait donc du temps, pour l'expression de ces ressentis. Or, le temps du projet, financé par des partenaires de l'institut, a imprimé un rythme non approprié à des agriculteurs débutant dans un travail collectif. Il ressort que le besoin prioritaire des agriculteurs à ce stade était d'être écoutés et soutenus avant de passer à une étape ultérieure où ils seraient plus force de proposition. Comme le note Bareil (2008), les « destinataires du changement » poursuivent une trajectoire avec différentes phases de préoccupations auxquelles doivent répondre différentes priorités de gestion. Le fait que les porteurs du projet aient envisagé de recentrer leurs interactions avec les agriculteurs sur des tours de plaine est cohérent avec cette compréhension de la situation.
- 52 En troisième lieu, nous pouvons aussi interroger la démarche d'innovation, l'institut ayant souhaité impulser une nouvelle approche pour renouveler le système de culture des agriculteurs concernés. Cette approche est en décalage avec la conception de la manière dont évoluent les modèles de développement telle que l'exposent Vandebrooke et Pluinage (2011), en trois phases successives : 1) des innovations sont introduites individuellement, par des agriculteurs reconnus comme innovateurs ; 2) ces innovations vont ensuite être support à l'émergence de dynamiques collectives appropriées par des groupes engagés dans la recherche de solutions collectives et soutenues par des acteurs non agricoles (les organisations professionnelles restent distantes à ce stade : « On vous soutient, mais on garde des distances du point de vue institutionnel pour ne pas faire de vagues ») ; 3) enfin, les dynamiques émergentes sont appropriées par la profession agricole locale « qui en fait [alors] une priorité pour le développement, entendu comme action pour le plus grand nombre ». Dans le cas n° 2, les agriculteurs enrôlés dans le projet ne sont pas identifiés comme innovateurs. Selon le modèle énoncé, leur mode de fonctionnement usuel les aurait plutôt conduits à adopter les pratiques éprouvées seulement en phase de généralisation de ces innovations. S'ils ne se considèrent pas eux-mêmes comme des innovateurs, le pas à franchir est d'autant plus important pour se risquer à de telles expériences.

- 53 Le regard *a posteriori* sur ces différentes perspectives enrichit la compréhension des difficultés rencontrées par nos interlocuteurs de l'institut technique. Il s'agit de prendre en considération l'inscription des agriculteurs dans leur trajectoire, mais aussi de prendre le temps d'appréhender leurs problématiques économique, sociale et institutionnelle. Initiative inédite et innovante de l'institut technique, ce projet, scénarisé, a fait l'objet de multiples communications. Il a placé les porteurs du projet entre l'enthousiasme, les objectifs, les jalons à respecter au sein de leur organisation et la désillusion des agriculteurs.

## 4.2. Le rôle de la confiance

- 54 Lubrifiant des relations sociales (Arrow, 1974), la confiance a été définie dans de nombreux domaines des sciences sociales selon diverses perspectives. Nous reprenons ici l'approche de Torre et Chia (2001) qui définissent la confiance comme « *l'attente mutuelle que les partenaires n'exploiteront pas les espaces de vulnérabilité ouverts par la relation de coopération ou par la signature de contrats incomplets* ». Pour caractériser l'origine de cette attente mutuelle, ils distinguent la confiance domestique (reposant sur des références ou appartenances communes) la confiance interpersonnelle, qui s'appuie sur la construction de réciprocity dans le temps, ainsi que la confiance organisationnelle, qui « *constitue une extension de la relation de confiance interpersonnelle, au principe de l'action collective* », et « *favorise l'apprentissage collectif* ». Cette dernière s'enracine dans la durée, « *le passage du temps permettant de vérifier et de valider les engagements réciproques, qui prennent deux dimensions ; explicite et implicite* ».
- 55 Rapportée à un collectif d'agriculteurs voués à construire des savoirs situés pour résoudre des problèmes pratiques, cette définition a plusieurs implications : d'une part le collectif est un lieu où chacun est en mesure d'exposer ses vulnérabilités, dans ses pratiques, dans les résultats qu'il obtient, sans craindre que cela puisse avoir des conséquences négatives (même symboliques, en termes de jugement par exemple). D'autre part, cet espace collectif lui permettra de trouver du soutien et des ressources cognitives.
- 56 Dans le cas n° 1, le mot de confiance est rarement prononcé par nos interlocuteurs. Pourtant ce qu'évoquent les agriculteurs lorsqu'ils parlent de leurs collectifs matérialise le fait qu'au sein du groupe, ils se font confiance. Les trois types de confiance, notamment la confiance organisationnelle, sont présents : ils sont engagés dans un travail collectif, régi par des règles explicites et implicites. Le fait que les agriculteurs se connaissent bien grâce un apprentissage en commun de longue date est un ingrédient majeur de la « réussite » des collectifs. Comme le note un agriculteur, « *ce qui est important, c'est de se connaître* », pour pouvoir échanger sans réticence sur les résultats technico-économiques en ne cherchant pas à se situer, mais à améliorer sa situation. Il faut un minimum d'interconnaissance pour que la confiance puisse être donnée (Quéré, 2001). Confiances interpersonnelle ou organisationnelle ne sont donc pas données au départ et résultent d'une construction dans le temps.
- 57 Dans le cas n° 2, la confiance entre les agriculteurs est présentée comme un enjeu. Ils partagent une confiance domestique, mais ils n'ont pas l'habitude du travail en commun et n'ont pas eu l'occasion de construire de confiance interpersonnelle ou organisationnelle. Les porteurs de projet les perçoivent parfois en compétition pour l'accès au foncier. Or, la confiance comporte une dimension altruiste assise sur la



réciprocité de ce sentiment et la loyauté envers le partenaire (Quéré, 2001). Cette dimension d'entraide, présente dans le cas n° 1, manque dans le cas n° 2.

- 58 Enfin, le cas n° 2 illustre l'importance des relations de confiance, non seulement entre les agriculteurs, mais aussi de la confiance instaurée entre les agriculteurs et les tiers extérieurs, ici l'institut technique. En tant qu'intermédiaire, son rôle est clé. Différents travaux ont montré ce rôle de facilitation et de soutien dans les processus de transition. Considérés comme neutres et impartiaux en raison de l'absence d'une préoccupation personnelle ou institutionnelle, ils sont en effet en mesure de gagner la confiance des acteurs des collectifs (Kivimaa *et al.*, 2019). Ici, l'institut technique a mis en place un projet phare, mobilisant six collaborateurs dans une même équipe projet, avec l'objectif de « *sauver la culture de colza* ». Pour construire une relation de travail et de recherche avec les agriculteurs, premiers concernés par les problèmes sur le colza, instaurer une relation de confiance avec les agriculteurs était essentiel.
- 59 Or, la suppression des insecticides reposait initialement sur une contrepartie financière. L'absence de financements a ensuite été officialisée. Dès lors le remplacement de l'arrêt total des insecticides par une diminution progressive des traitements reconnaissait implicitement un besoin de contrepartie financière. L'indemnisation pour la perte de rendement n'était sans doute pas la seule motivation des agriculteurs, mais le fait que l'engagement initial ne soit pas tenu a entaché la confiance qui devait se construire, générant un handicap sur fond de ressentiment vis-à-vis de l'institut technique. Les agriculteurs ont eu l'impression de prendre tous les risques sans contrepartie. Or, se faire confiance dans les situations risquées est un élément essentiel de l'échange. Car c'est bien dans des situations incertaines où il existe un manque de connaissance et d'information qu'il y a de la place pour la confiance (Bidault, 1998 ; Quéré, 2001). Autrement dit, « *faire confiance, c'est accepter d'être vulnérable dans des conditions de risque et d'interdépendance* » (Ingham et Mothe, 2003). La confiance absente, était-il possible de concevoir collectivement des explorations ?

## Conclusion

- 60 Dans la perspective de l'écologisation de l'agriculture, les deux cas étudiés ici soulignent à la fois l'importance de l'implication des agriculteurs dans les processus d'innovation et les difficultés qu'ils ressentent lorsqu'il s'agit de prendre des risques, d'innover et désapprendre les pratiques et routines établies depuis toujours. Si les agriculteurs du cas n° 1 ont pu rejoindre un collectif ou avaient assez de ressources pour se constituer en collectif, ce n'est pas automatiquement le cas de tous les agriculteurs.
- 61 Le cas n° 2 implique des agriculteurs d'ordinaire peu sollicités par la recherche. Initialement non-membres d'un collectif, ils demeurent en effet dans un certain anonymat. Selon nous, ce cas fait ressortir la difficulté à généraliser la construction de collectifs coconcepteurs de connaissances. Car si les difficultés rencontrées par les agriculteurs peuvent les conduire à chercher à se regrouper (constitution de groupements de producteurs, création de coopératives...), ce processus n'est ni systématique ni automatique. Pour susciter ces collectifs, les acteurs tiers devront mobiliser des ressources et pouvoir prendre le temps. Or, « *l'organisation actuelle du secteur agricole et alimentaire continue à offrir peu de ressources, voire un certain nombre de contraintes, aux agriculteurs pour adapter leurs pratiques afin de réduire leurs impacts*

environnementaux. Dans ce contexte, les agriculteurs qui parviennent à développer des systèmes agroécologiques de manière approfondie et volontariste sont ceux qui bénéficient d'un certain nombre de ressources et d'opportunités particulières pour parvenir à dépasser les limites de ce contexte défavorable » (Lucas et Gasselin, 2018b).

- 62 Le fait que l'institut technique ait réincarné le projet dans un groupe déjà constitué en collectif est révélateur et entre en résonance avec les constats de Ruault (1996) lorsqu'elle explique que « les actions d'animation s'appuient sur les réseaux de relations, exploitent le potentiel de réflexion et d'action qu'ils constituent, peuvent les renforcer, mais elles ne les créent pas ». Ainsi, construire un projet collectif entre agriculteurs s'avère particulièrement difficile sans s'appuyer sur un collectif existant. Le collectif, comme une sorte de levain, est dans cette perspective un héritage à développer et à préserver.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Agence Bio, 2018, « Les chiffres 2018 du bio », consulté le 30 septembre 2019, <https://www.agencebio.org/kiosque/les-chiffres-du-bio-en-2018/>.
- Aggeri F., 2011, « Le développement durable comme champ d'innovation », *Revue française de gestion*, vol. 6, n° 215, p. 87-106, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2011-6-page-87.htm?contenu=article>.
- Agreste, 2019, *Pratiques culturales en grandes cultures 2017-IFT et nombre de traitements*, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agreste chiffres et données, n° 2019-3, juin, 22 p.
- Agreste, 2018, « Données régionales Bourgogne Franche-Comté, chiffres et données agriculture », *Bilan annuel de l'emploi agricole - Résultats 2016 et estimations 2017*, n° 253 septembre, 48 p.
- Arrow K. J., 1974, *The limits of organization*, New York, WW Norton & Company.
- Barbier C., Cerf M., Lusson J.-M., 2015, « Cours de vie d'agriculteurs allant vers l'économie en intrants : les plaisirs associés aux changements de pratiques », *Activités*, vol. 12, n° 12-2, <https://doi.org/10.4000/activites.1081>.
- Bareil C., 2008, « Démystifier la résistance au changement : questions constats et implications sur l'expérience du changement », *Télescope, La gestion du changement stratégique dans les organisations publiques*, vol. 14, n° 3, p. 89-105.
- Bidault F., 1998, « Comprendre la confiance : la nécessité d'une nouvelle problématique », *Économies et sociétés*, vol. 32, p. 33-46.
- Boissier M., 2007, « Mobiliser et animer des collectifs d'agriculteurs », *Pour*, n° 194, p. 146-151, <https://doi.org/10.3917/pour.194.0146>.
- Boutonnet J.-P., Napoléone M., Rio M., Monod F., 2005, « AOC Pélardon, filière en émergence. Enseignements et questions vives », *Symposium du programme PSDR Pour et sur le développement régional*, Lyon, 9-11 mars.

Compagnone C., Lamine C., Dupré L., 2018, « La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agro-écologie. De l'ancien et du nouveau », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 12, n° 2, p. 111-138, <https://doi.org/10.3917/rac.039.0111>.

Crozier M., 1979, *On ne change pas la société par décret*, Paris, Grasset.

Darré J.-P. (éd.), 1994, *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action*, Ramonville, Érès Éditions.

Deléage E., 2012, « Les paysans dans la modernité », *Revue française de socio-économie* vol. 1, n° 9, p. 117-131, <https://doi.org/10.3917/rfse.009.0117>.

Demeulenaere É., Goulet F., 2012, « Du singulier au collectif. Agriculteurs et objets de la nature dans les réseaux d'agriculture « alternatives », *Terrain et travaux*, n° 20, p. 121-138, <https://doi.org/10.3917/tt.020.0121>.

Dumez H., 2016 (2<sup>e</sup> édition), *Méthodologie de la recherche qualitative*, Paris, Magnard-Vuibert.

Garcia E., 2018, « Analyse des déterminants socioéconomiques au développement des pratiques agroécologiques, notamment à l'insertion des légumineuses dans les assolements en Bourgogne Franche-Comté », mémoire de fin d'études Cesaer-Université Paris-Saclay, Paris, 64 p.

Gerbaux F., Muller P., 1984, « La naissance du développement agricole en France », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoire*, n° 159, p. 17-22, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3019>.

GIEE, 2018, « État des lieux des GIEE en 2018 », ministère de l'Agriculture, 2 p., [http://www.giee.fr/fileadmin/user\\_upload/National/086\\_eve-giee/Actus/Etat\\_des\\_lieux\\_GIEE\\_2018-1.pdf](http://www.giee.fr/fileadmin/user_upload/National/086_eve-giee/Actus/Etat_des_lieux_GIEE_2018-1.pdf), consulté le 26 août 2019.

Hatchuel A., 2008 (2001), « Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective », in David A., Hatchuel A., Laufer R. (éds.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion – Éléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert, p. 7-43.

Ingham M., Mothe C., 2003, « Confiance et apprentissages au sein d'une alliance technologique », *Revue française de gestion*, n° 2, p. 111-128, <https://doi.org/10.3166/rfg.143.111-128>.

Jouzel J.-N., Prete, G., 2015 « Mettre en mouvement les agriculteurs victimes des pesticides, Émergence et évolution d'une coalition improbable », *Politix*, n° 111, p. 175-196, <https://doi.org/10.3917/pox.111.0175>.

Kivimaa P., Boon W., Hyysalo S., Klerkx L., 2019, « Towards a typology of intermediaries in sustainability transitions : A systematic review and a research agenda », *Research Policy*, vol. 48, p. 1062-1075.

Labarthe P., 2010, « Services immatériels et verrouillage technologique. Le cas du conseil technique aux agriculteurs », *Économies et sociétés*, vol. 44, p. 173-196.

Lucas V., Gasselin P., 2018a, « Gagner en autonomie grâce à la Cuma. Expériences d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 364, p. 73-89, <https://doi.org/10.4000/economierurale.5554>.

Lucas V., Gasselin P., 2018b, « Une agroécologie silencieuse : Ombres et lumières dans le champ professionnel agricole français », *12<sup>es</sup> journées de recherche en sciences sociales*, Inra-Sfer-Cirad, 13-14 décembre.

Lucas V., de Tourdonnet S., Barbier J. M., Cittadini R., Gasselin P., 2018, « Le glyphosate en agriculture de conservation : Un cas illustratif de la dépendance de l'agriculture française aux pesticides », *12<sup>es</sup> journées de recherche en sciences sociales Sfer-Inra-Cirad*, 13-14 décembre.

- Mangematin V., 1998 « La confiance : un mode de coordination dont l'utilisation dépend de ses conditions de production », in Thuderoz C., Mangematin V., Harrisson D. (dir.), *La confiance : approches économiques et sociologiques*, Paris, Gaëtan Morin, p. 209-236.
- Meynard J.-M., 2017, « L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation », *OCL*, vol. 24, n° 3, D303.
- Mitchell R. K., Agle B. R., Wood D. J., 1997, « Toward a Theory of Stakeholder Identification and Salience : Defining the Principle of Who or What Really Counts », *Academy of Management Review*, vol. 22, n° 4, p. 853-886.
- Pluvinage, 2013, Compte rendu du colloque « Agricultures. Produisons autrement » (Conférence nationale à l'initiative du ministre de l'Agriculture. Conseil économique, social et environnemental, Paris, 18 décembre 2012.), *Courrier de l'environnement de l'Inra* n° 63, p. 141-145.
- Quéré L., 2001, « La structure cognitive et normative de la confiance », *Réseaux*, n° 4, p. 125-152, <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2001-4-page-125.htm>.
- Rivaud A., Mathé J., 2011, « Les enjeux cognitifs du défi environnemental dans les exploitations agricoles », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 323, p. 21-35, <https://doi.org/10.4000/economierurale.3026>.
- Ruault C., 1996, *L'invention collective de l'action : initiatives de groupes d'agriculteurs et de développement local*, Paris, L'Harmattan.
- Torre A., Chia E., 2001, « Pilotage d'une AOC fondée sur la confiance. Le cas de la production de fromage de Comté », *Gérer et comprendre*, vol. 65, p. 55-67.
- Vandenbroucke P., Pluvinage J., 2011 « de l'initiative individuelle à l'évolution des modèles de développement », *Pour*, n° 212, p. 109-114, <https://doi.org/10.3917/pour.212.0107>.
- Vergote M.-H., Tanguy C., Garcia E., 2019, « Les collectifs producteurs de savoirs pour l'action ; retour d'expériences sur l'insertion de légumineuses dans l'assolement en Bourgogne Franche-Comté », *Innovations agronomiques*, vol. 74, p. 105-120.

## NOTES

1. En 2017 seulement 7,5 % de la SAU française est en agriculture bio (Agence bio, 2018) et les évolutions d'IFT (Indice de fréquence de traitement) ne sont pas systématiquement à la baisse (Agreste, 2019).
2. Groupes du réseau Dephy, collectifs lancés dans le cadre du plan Ecophyto avec pour objectif de déployer des techniques agricoles permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. L'action « 30 000 » a pour objectif de diffuser, chez environ 30 000 agriculteurs, les résultats obtenus sur les différentes fermes du réseau Dephy et sur d'autres réseaux, et d'accompagner les exploitants souhaitant réduire significativement l'utilisation des produits phytosanitaires et s'engager dans la transition agro-écologique.
3. GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental.
4. Entretien avec un conseiller de la chambre d'agriculture.
5. Prosys constitue l'un des deux volets du Programme de recherches pour et sur le développement régional en Bourgogne Franche-Comté (PSDR4), consacré aux leviers de l'insertion des légumineuses dans les assolements des agriculteurs de la région.

6. Le projet Isite vise à identifier des systèmes agroécologiques de grandes cultures performants sur les plans agronomiques et environnementaux, qui soient viables économiquement et socialement pour l'agriculteur et le territoire (<https://www6.inra.fr/isite-agroecologie-bfc>).
  7. Cette image est proposée par Nicolas Munier-Jolain, chercheur en agronomie et animateur du projet de recherche I-SITE Agroécologie.
  8. Par leur capacité à fixer l'azote atmosphérique dans le sol, les légumineuses réduisent les besoins en engrais et améliorent les rendements sur la culture suivante.
  9. Coopératives d'utilisation de matériel agricole.
  10. Groupe d'expérimentation recherche : développement et action locale, créé à la suite des états généraux du développement agricole.
  11. Groupes d'études et de développement agricole.
  12. Groupes du réseau Dephy, collectifs lancés dans le cadre du plan EcoPhyto avec pour objectif de déployer des techniques agricoles permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. L'action « 30 000 » a pour objectif de diffuser, chez environ 30 000 agriculteurs, les résultats obtenus sur les différentes fermes du réseau Dephy et sur d'autres réseaux, et d'accompagner les exploitants souhaitant réduire significativement l'utilisation des produits phytosanitaires et s'engager dans la transition agro-écologique.
  13. GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental.
  14. Groupements d'agriculteurs biologiques.
  15. Direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt.
- 

## RÉSUMÉS

Les collectifs d'agriculteurs offrent un espace privilégié pour conforter l'adoption de pratiques agronomiques écologisées, grâce à la construction et à l'échange de connaissances. Or, une faible proportion d'agriculteurs est engagée formellement dans de tels groupes. Après une analyse de leurs apports auprès d'agriculteurs membres de collectifs techniques, nous nous interrogeons sur les ressorts de la constitution et du fonctionnement d'un collectif, à travers le retour d'expérience d'un institut technique, sur un projet mis en suspens. Présenté par les porteurs du projet comme la conséquence d'une absence de confiance de la part des agriculteurs, cet échec est source d'apprentissages. Son analyse fait ressortir les difficultés et les enjeux à constituer des collectifs, considérés comme un ingrédient majeur dans les discours sur la transition.

Farmers' collectives provide a privileged space to support the adoption of green agronomic practices by building and sharing knowledge. However, a small proportion of farmers are formally involved in such groups. After an analysis of their contributions, with farmers who are members of technical collectives, we wonder about what helps establishing and making work a collective, through the feedback of a technical institute, on a critical project put on hold. Presented by the project promoters as the consequence of a lack of confidence from the farmers,

the analysis of this failure is a source of learning. It highlights the difficulties and challenges of forming collectives, which are considered a major ingredient in transition discourse.

## INDEX

**Keywords** : collectives, knowledge, agroecology, confidence, practices, innovation

**Mots-clés** : collectifs, savoirs, agroécologie, confiance, pratiques, innovation

## AUTEURS

### MARIE-HÉLÈNE VERGOTE

Marie-Hélène Vergote est maître de conférences en sciences de gestion à AgroSup Dijon et chercheure au Cesaer, Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (UMR 1041). Explorant la gestion (inter)organisationnelle des risques, ses travaux portent sur les déterminants de la prise en compte des risques (sanitaires, climatiques) et sur la compréhension des trajectoires qui conduisent au changement.

UMR Cesaer, AgroSup Dijon, Inrae, université Bourgogne-Franche-Comté, Dijon, France  
marie-helene.vergote@inrae.fr

### CORINNE TANGUY

Corinne Tanguy est professeure en économie industrielle à AgroSup Dijon et chercheure au CESAER, Cesaer, Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (UMR 1041). Spécialisée en économie de l'innovation, elle mène des travaux qui concernent les processus d'innovation dans les entreprises et filières agroalimentaires et la dimension territoriale de ces processus.

UMR Cesaer, AgroSup Dijon, Inrae, université Bourgogne-Franche-Comté, Dijon, France  
corinne.tanguy@inrae.fr

N° Orcid : <https://orcid.org/0000-0001-5606-1214>